

● ANNONCES LÉGALES

Depuis le 1^{er} janvier 2015, et conformément à l'arrêté du 19 décembre 2014 (NOR : MCEI1412419A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

Suivant AGOA du 14/12/2023, les associés de la société AVREDIS, SAS au capital de 300.000 €.

Siège : rue de la Baronnie, 28350 SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS, 395 202 336 RCS CHARTRES, ont décidé en vertu de l'article L823-1 alinéa 2 modifié du Code de Commerce de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant, de la société A.J.A. CONSEIL et de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis, le Président.

Transfert de siège social

Dénomination : SAFERENT
Forme : SAS.

Capital social : 1.000 €.

Siège social : 9, rue Robert Legué, 28000 CHARTRES.

907 977 318 RCS de CHARTRES.

Aux termes de l'AGE en date du 1^{er} décembre 2023, les actionnaires ont décidé à compter du 1^{er} décembre 2023, de transférer le siège social à 17, rue de la Fontaine Chaude, 78660 ABLIS.

Radiation du RCS de Chartres et immatriculation au RCS de Versailles.

ALLEA

SARL au capital de 15.789 €
Siège social 6, place des Épars
28000 CHARTRES
822 584 900 RCS CHARTRES

Augmentation de capital

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 18/12/2023, le capital social a été augmenté de 6.766 € par la création de 6.766 parts nouvelles. Le capital social a été porté de 15.789 € à 22.555 €, divisé en 22.555 parts sociales.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Pour avis, la Gérance.

EARL LEOFE

Société Civile
au capital social de 10.000 €
Siège social 12, Villeperrey
28140 COURBEHAYE
RCS de CHARTRES n° 752 533 307

Transformation et augmentation de capital social

IX termes d'une AGE en date du 20/23 :

Mme Valérie GOJARD, gérente a décidé transformer la société en SCEA, sans créer d'un être moral nouveau, dénommée LEOFE.

Le capital social a été porté à la somme de 16.100 € par apports d'une somme de 6.100 € effectué par la SCP de VILLEPERREUX.

Pour avis, la Gérance.

Ho ÿy

Vente de logement social vacant

Décret n° 2019-1183 du 15/11/2019

Située 47, rue Robert Schuman à CHATEAUDUN, dans le quartier des Martineaux, maison de type IV de 82 m² avec garage, sur terrain clos.

Au rez-de-chaussée : entrée, dégagement, pièce de vie, cuisine, buanderie, WC.

A l'étage : pièce palière, 3 chambres, salle de bains avec douche, double vasque et WC. Chauffage central au gaz, assainissement collectif.

Classe énergétique : D (183 kWh/m²/an).
Prix de vente minimum net vendeur : 95.000 €.

Visite obligatoire pour remettre une offre : sur RDV au 02 37 94 01 32.

Modalités de remise des offres d'achat : voir dossier remis lors de la visite obligatoire.

Date limite de remise des offres : le 19 JANVIER 2024 à 16 H.

Bien non soumis au statut de la copropriété.

Les décisions du 15 décembre 2023, de l'Assemblée Générale de la société FAN INVESTISSEMENT, Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1.000 €, ayant son siège social et de liquidation 18, rue des Dix Sottiers, 28630 BARJOUVILLE, immatriculée sous le numéro 492 474 655 RCS CHARTRES, a approuvé les comptes de liquidation, constaté la clôture définitive de la liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, lequel est déchargé de son mandat.

Les formalités de dépôt, légal et de radiation de la société sont effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Chartres.

Pour avis, le Liquidateur.

SCI J.R.S

SCI au capital de 150.000 €
Siège Social 2 B, rue des Rougerons
28300 CHAMPHOL
RCS de CHARTRES 477 673 024

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2023, les associés ont décidé la modification de l'objet social ainsi : la société a pour objet l'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par voie de location ou autrement, ainsi que la vente (exceptionnelle) de tous biens immobiliers et généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient pouvant être utiles à la réalisation effective de l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la société.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres.

Pour avis et mention, le Gérant.

Suivant acte notarié en date du 18/12/2023 reçu par Maître Alexandre KLEINHANS, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée ONPC NOTAIRES, titulaire d'un Office Notarial à LYON, 58, rue Tête d'Orch, il a été constitué une SCI dénommée : GARCIA IMMO

Siège social : 5, clos de la Roguenette, 28630 SOURS.

Capital : 1.000€.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Gérance : M. GOMES GARCIA Jorge, 5, clos de la Roguenette, 28630 SOURS et Mme ANDRIEU Perrine, 5, clos de la Roguenette, 28630 SOURS.

Création de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Chartres.



Maître Pierrick de BEUKELAER
Notaire associé
de la SELARL Notaires de BEAUCE
Siège à ORGERES-EN-BEAUCE
28140 - 3, rue de Carton
avec bureau annexe permanent
à JANVILLE-EN-BEAUCE 28310
3, place Georges Clemenceau

Suivant acte reçu par M^r Pierrick de BEUKELAER, notaire à ORGERES-EN-BEAUCE le 12 décembre 2023, a été constituée la Société Civile dénommée 2B

Siège social : JANVILLE-EN-BEAUCE 28310, 12, rue Auguste Liégeois, JANVILLE.
Capital social : DEUX CENTS EUROS (200 €), divisé en 200 parts sociales de UN EURO (1 €) chacune, numérotées de 1 à 200.

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Chartres.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

La gérance de la société est assurée par tous les associés.

Monsieur Louky BWANAMOTO, leader logistique demeurant à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES 94190, 2, rue du Bois Colbert.

Mademoiselle Godelive BWANAMOTO ATOPE, ouvrière, demeurant à VILLENEUVE SAINT-GEORGES 94190, 2, rue du Bois Colbert.

Pour avis, Maître Pierrick de BEUKELAER.

CARIMALO BEC • FOISY

CAP NOTAIRES

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Franck CARIMALO, Notaire, membre de la SAS CAPNOTAIRES titulaire d'un Office notarial dont le siège est à CHATEAUDUN, 20, rue du Marchal Lyautey, le 19 décembre 2023, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant, par Monsieur Domingos NOGUEIRA et Madame Micheline Marie Jacqueline BODET demeurant ensemble à CHATEAUDUN 28200, 30 bis, rue Lambert Licors.

Monsieur est né à AVES (PORTUGAL) le 7 juillet 1948. Madame est née à CHATEAUDUN 28200, le 30 octobre 1951.

Mariés à la mairie de MARBOUÉ 28200, le 23 août 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Maître Franck CARIMALO, Notaire.

COMMUNAUTÉ COMMUNES DES PORTES EURÉLIENNES D'ÎLE-DE-FRANCE

Enquête publique pour modification et révision alléguée du PLU de LEVAINVILLE

Par délibération en date du 19 mai 2022, la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France a prescrit la 1^{re} modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de LEVAINVILLE, ainsi que les modalités de concertation.

Par délibération du 17 novembre 2022, la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France a prescrit la seconde révision alléguée du Plan Local d'Urbanisme de LEVAINVILLE.

Par arrêté du 13 décembre 2023, le Président de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n° 1 et à la révision alléguée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LEVAINVILLE.

A cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné Madame Yvette CHAILLOU en qualité de Commissaire-Enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du lundi 15 janvier 2024 à 10h00 au jeudi 15 février 2024 à 17h00, soit une durée de 32 jours.

Madame le Commissaire-Enquêteur tiendra des permanences à la mairie de LEVAINVILLE :

– le lundi 15 janvier 2024 de 10h à 12h ;

– le samedi 27 janvier 2024 de 10h à 12h ;

– le jeudi 15 février 2024 de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier :

– sur place, en version papier, à la mairie de LEVAINVILLE, 3, rue de la Mairie, 28700 LEVAINVILLE, 02 37 31 42 93 ;

– sur le site de la commune de LEVAINVILLE : www.levainville28.fr

– sur le site de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France : www.portesurleliennesidf.fr

– soit sur un poste informatique mis à la disposition du public en mairie de LEVAINVILLE.

Les observations concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LEVAINVILLE pourront être consignées sur un registre d'enquête déposé à la mairie de LEVAINVILLE. Elles pourront également être adressées par écrit :

– soit par courriel à l'adresse suivante : enquete@public161023@porteursurleliennes.fr

– soit adressées par courrier en mairie à Madame le Commissaire-Enquêteur : Mairie, 3, rue de la Mairie, 28700 LEVAINVILLE.

Les courriels et courriers reçus et enregistrés sont réservés à l'usage unique de l'enquête publique en cours et seront consultables sur le site de la mairie de LEVAINVILLE et communiqués au Commissaire-Enquêteur qui les annexera au registre de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis, en mairie ou à la Communauté de Communes, aux jours et heures d'ouverture et ce pour une durée d'un an.

Avis de saisine de légataire universel Délai d'opposition

Article 1007 du Code civil
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 août 2005, Madame Yvette, Renée, Madeleine NEVEU, en son vivant retraitée, divorcée de Monsieur Simon, Christian DUFFAY demeurant à NOGENT-LE-ROI 28210, 20, rue des Petits Souliers, Née à NOGENT-LE-ROI 28210, le 13 mars 1931. Décédée à NOGENT-LE-ROI 28210, le 3 septembre 2023 a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du Procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence LECOQ, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à VILLEMEUX-SUR-EURE, 94, Grande Rue, le 7 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé de règlement de la succession : Maître Laurence LECOQ, notaire à VILLEMEUX-SUR-EURE 28210, 94, Grande Rue, référence CRPCEN : 28076, dans les mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal de Grande instance de Chartres de l'expédition du Procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis, le Notaire.

DESHAYES INVEST

Société Civile
Capital social de 1.000 €
Siège social Saint-Germain
28310 FRESNAY-LEVEQUE
RCS CHARTRES

Avis de constitution

Aux termes d'un Acte Sous-Seing Privé en date du 18 décembre 2023, il est constitué une Société Civile dénommée DESHAYES INVEST, au capital de 1.000 €, qui sera immatriculée au RCS de CHARTRES, d'une durée de 99 ans, dont le siège social est Saint-Germain, 28310 FRESNAY-LEVEQUE, ayant pour objet social : de prévenir les inconvénients d'une indivision, en particulier la règle de l'unanimité et l'action en partage ; d'organiser la transmission au sein de la famille ; de renforcer la protection du conjoint survivant ; l'acquisition, la propriété, l'échange, la vente, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-proprété ou usufruit, dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions ou autrement ; la propriété et la gestion de tous biens mobiliers de nature monétaire ou autre, y compris les contrats de capitalisation ; l'emprunt, le cautionnement simple ou hypothécaire nécessaire à la réalisation de l'objet et plus généralement la réalisation de toutes opérations financières, mobilières et immobilières, y compris l'emploi de fonds et valeurs, la prise de participations directes ou indirectes dans toutes entreprises, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Apports : 1.000 € en numéraire, somme entièrement libérée à la constitution.
Cogérants : Charles DESHAYES, né le 21/12/1981 à CHARTRES (28), de nationalité française, demeurant Lieudit Saint-Germain 28310 FRESNAY-LEVEQUE, Charlotte CHRISTIEN DESHAYES née le 08/04/1982 à Melun (77), de nationalité française, demeurant Lieudit Saint-Germain, 28310 FRESNAY-LEVEQUE.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité.

Mention sera faite au RCS de Chartres.

Pour avis,

Édité par la S.A.R.L.

L'Écho de Brou

au capital de 41.600 €
Siège : 15, rue de la République, 28160 BROU
Tél. 02 37 47 00 52

Le directeur de la publication, responsable de la rédaction : Jean-Claude BIZEAU
Associés : M^{me} Renée BIZEAU
M. Jean-Claude BIZEAU

Abonnement : 1 an : 55 €

Journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'Eure-et-Loir.
C.P.A.P. n° 1024 I 83766
Imprimerie de L'Écho de Brou
Toute reproduction interdite



● ANNONCES LÉGALES

Depuis le 1^{er} janvier 2015, et conformément à l'arrêté du 19 décembre 2014 (NOR : MCEI1412419A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

Suivant AGOA du 14/12/2023, les associés de la société AVREDIS, SAS au capital de 300.000 €.

Siège : rue de la Baronnie, 28350 SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS, 395 202 336 RCS CHARTRES, ont décidé en vertu de l'article L823-1 alinéa 2 modifié du Code de Commerce de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant, de la société A.J.A. CONSEIL et de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis, le Président.

Transfert de siège social

Dénomination : SAFERENT
Forme : SAS.

Capital social : 1.000 €.

Siège social : 9, rue Robert Legué, 28000 CHARTRES.

907 977 318 RCS de CHARTRES.

Aux termes de l'AGE en date du 1^{er} décembre 2023, les actionnaires ont décidé à compter du 1^{er} décembre 2023, de transférer le siège social à 17, rue de la Fontaine Chaude, 78660 ABLIS.

Radiation du RCS de Chartres et immatriculation au RCS de Versailles.

ALLEA

SARL au capital de 15.789 €
Siège social 6, place des Épars
28000 CHARTRES
822 584 900 RCS CHARTRES

Augmentation de capital

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 18/12/2023, le capital social a été augmenté de 6.766 € par la création de 6.766 parts nouvelles. Le capital social a été porté de 15.789 € à 22.555 €, divisé en 22.555 parts sociales.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Pour avis, la Gérance.

EARL LEOFE

Société Civile
au capital social de 10.000 €
Siège social 12, Villepèreux
28140 COURBEHAYE
RCS de CHARTRES n° 752 533 307

Transformation et augmentation de capital social

IX, termes d'une AGE en date du 12/2023 :

Mme Valérie GOJARD, gérente a décidé transformer la société en SCEA, sans créer d'un être moral nouveau, dénommée L LEOFE.

Le capital social a été porté à la somme de 16.100 € par apports d'une somme de 6.100 € effectué par la SCP de VILLEPEREUX.

Pour avis, la Gérance.

Ho ÿy

Vente de logement social vacant

Décret n° 2019-1183 du 15/11/2019

Située 47, rue Robert Schuman à CHATEAUDUN, dans le quartier des Martineaux, maison de type IV de 82 m² avec garage, sur terrain clos.

Au rez-de-chaussée : entrée, dégagement, pièce de vie, cuisine, buanderie, WC.

A l'étage : pièce palière, 3 chambres, salle de bains avec douche, double vasque et WC. Chauffage central au gaz, assainissement collectif.

Classe énergétique : D (183 kWh/m²/an).
Prix de vente minimum net vendeur : 95.000 €.

Visite obligatoire pour remettre une offre : sur RDV au 02 37 94 01 32.

Modalités de remise des offres d'achat : voir dossier remis lors de la visite obligatoire.

Date limite de remise des offres : le 19 JANVIER 2024 à 16 H.

Bien non soumis au statut de la copropriété.

Les décisions du 15 décembre 2023, de l'Assemblée Générale de la société FAN INVESTISSEMENT, Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1.000 €, ayant son siège social et de liquidation 18, rue des Dix Setiers, 28630 BARJOUVILLE, immatriculée sous le numéro 492 474 655 RCS CHARTRES, a approuvé les comptes de liquidation, constaté la clôture définitive de la liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, lequel est déchargé de son mandat.

Les formalités de dépôt, légal et de radiation de la société sont effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Chartres.

Pour avis, le Liquidateur.

SCI J.R.S

SCI au capital de 150.000 €
Siège Social 2 B, rue des Rougerons
28300 CHAMPHOL
RCS de CHARTRES 477 673 024

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2023, les associés ont décidé la modification de l'objet social ainsi : la société a pour objet l'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par voie de location ou autrement, ainsi que la vente (exceptionnelle) de tous biens immobiliers et généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient pouvant être utiles à la réalisation effective de l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la société.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres.

Pour avis et mention, le Gérant.

Suivant acte notarié en date du 18/12/2023 reçu par Maître Alexandre KLEINHANS, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée ONPC NOTAIRES, titulaire d'un Office Notarial à LYON, 58, rue Tête d'Orch, il a été constitué une SCI dénommée : GARCIA IMMO

Siège social : 5, clos de la Roguennette, 28630 SOURS.

Capital : 1.000€.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Gérance : M. GOMES GARCIA Jorge, 5, clos de la Roguennette, 28630 SOURS et Mme ANDRIEU Perrine, 5, clos de la Roguennette, 28630 SOURS.

Cession de la parts soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Chartres.



Maître Pierrick de BEUKELAER
Notaire associé
de la SELARL Notaires de BEAUCE
Siège à ORGERES-EN-BEAUCE
28140 - 3, rue de Carton
avec bureau annexe permanent
à JANVILLE-EN-BEAUCE 28310
3, place Georges Clemenceau

Suivant acte reçu par M^r Pierrick de BEUKELAER, notaire à ORGERES-EN-BEAUCE, le 12 décembre 2023, a été constituée la Société Civile dénommée 2B

Siège social : JANVILLE-EN-BEAUCE 28310, 12, rue Auguste Liégeois, JANVILLE.
Capital social : DEUX CENTS EUROS (200 €), divisé en 200 parts sociales de UN EURO (1 €) chacune, numérotées de 1 à 200.

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Chartres.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

La gérance de la société est assurée par tous les associés.

Monsieur Louky BWANAMOTO, leader logistique demeurant à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES 94190, 2, rue du Bois Colbert.

Mademoiselle Godelive BWANAMOTO ATOPE, ouvrière, demeurant à VILLENEUVE SAINT-GEORGES 94190, 2, rue du Bois Colbert.

Pour avis, Maître Pierrick de BEUKELAER.

CARIMALO BEC • FOISY

CAP-NOTAIRES

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Franck CARIMALO, Notaire, titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à CHATEAUDUN, 20, rue du Marechal Lyautey, le 19 décembre 2023, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant, par Monsieur Domingos NOGUEIRA et Madame Michelle Marie Jacqueline BODET demeurant ensemble à CHATEAUDUN 28200, 30 bis, rue Lambert Licors.

Monsieur est né à AVES (PORTUGAL) le 7 juillet 1948. Madame est née à CHATEAUDUN 28200, le 30 octobre 1951.

Mariés à la mairie de MARBOUÉ 28200, le 23 août 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Maître Franck CARIMALO, Notaire.

Avis de saisine de légataire universel Délai d'opposition

Article 1007 du Code civil
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 août 2006, Madame Yvette, Renée, Madeleine NEVEU, en son vivant retraitée, divorcée de Monsieur Simon, Christian DUFFAY demeurant à NOGENT-LE-ROI 28210, 20, rue des Petits Souliers, Née à NOGENT-LE-ROI 28210, le 13 mars 1931. Décédée à NOGENT-LE-ROI 28210, le 3 septembre 2023 a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du Procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence LECOQ, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à VILLEMEUX-SUR-EURE, 94, Grande Rue, le 7 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laurence LECOQ, notaire à VILLEMEUX-SUR-EURE 28210, 94, Grande Rue, référence CRPCEN : 28076, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal de Grande instance de Chartres de l'expédition du Procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis, le Notaire.

DESHAYES INVEST

Société Civile
Capital social de 1.000 €
Siège social Saint-Germain
28310 FRESNAY-LEVEQUE
RCS CHARTRES

Avis de constitution

Aux termes d'un Acte Sous-Seing Privé en date du 18 décembre 2023, il est constitué une Société Civile dénommée DESHAYES INVEST, au capital de 1.000 €, qui sera immatriculée au RCS de CHARTRES, d'une durée de 99 ans, dont le siège social est Saint-Germain, 28310 FRESNAY-LEVEQUE, ayant pour objet social : de prévenir les inconvénients d'une indivision, en particulier la règle de l'unanimité et l'action en partage ; d'organiser la transmission au sein de la famille ; de renforcer la protection du conjoint survivant ; l'acquisition, la propriété, l'échange, la vente, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-proprété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions ou autrement ; la propriété et la gestion de tous biens mobiliers de nature monétaire ou autre, y compris les contrats de capitalisation ; l'emprunt, le cautionnement simple ou hypothécaire nécessaire à la réalisation de l'objet et plus généralement la réalisation de toutes opérations financières, mobilières et immobilières, y compris l'emploi de fonds et valeurs, la prise de participations directes ou indirectes dans toutes entreprises, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Apports : 1.000 € en numéraire, somme entièrement libérée à la constitution.

Cogérants : Charles DESHAYES, né le 21/12/1981 à CHARTRES (28), de nationalité française, demeurant Lieudit Saint-Germain 28310 FRESNAY-LEVEQUE, Charlotte CHRISTIAEN DESHAYES née le 08/04/1982 à Melun (77), de nationalité française, demeurant Lieudit Saint-Germain, 28310 FRESNAY-LEVEQUE.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité.

Mention sera faite au RCS de Chartres.

Pour avis.

Édité par la S.A.R.L.

L'Écho de Brou

au capital de 41.600 €
siège : 15, rue de la République, 28160 BROU
Tél. 02 37 47 00 52

Le directeur de la publication, responsable de la rédaction : Jean-Claude BIZEAU
Associés : M^{me} Renée BIZEAU
M. Jean-Claude BIZEAU

Abonnement : 1 an : 55 €

Journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'Eure-et-Loir.
C.P.A.P. n° 1024 I 83766
Imprimerie de L'Écho de Brou
Toute reproduction interdite

